

## Contribution à l'évolution nécessaire du Festival OFF



\*\*\*

### Introduction

La ville d'Avignon accueille depuis presque 70 ans le festival d'Avignon devenu aujourd'hui l'un des premiers festivals d'arts vivants au monde. Jean Vilar, initiateur du festival d'Avignon, n'avait à l'origine pas prévu le développement du « Off ». En effet, ce dernier n'avait envisagé qu'une partie de ce qui allait devenir le Festival, aujourd'hui appelé le « In ». Le « Off » a été créé en 1966, par le théâtre des Carmes d'André Benedetto et de Bertrand Hurault. Le développement d'une animation théâtrale « non officielle » s'est fait contre toute prévision puisque dès le lancement par le théâtre des Carmes d'une offre culturelle différente de celle du « In », celle-ci s'est démultipliée avec l'initiative similaire de très nombreuses troupes de théâtre. Le Off s'est ainsi créé en marge du festival officiel, pour répondre à des besoins que ne comblait pas ce dernier, plutôt tourné vers le théâtre uniquement subventionné, produit par les théâtres et centres dramatiques nationaux.

C'est ainsi que la nature du « Off » et celle du « In » sont complètement différentes, notamment en ce qui concerne sa programmation : le premier s'autoprogramme librement, le second suit une programmation particulière initiée par sa direction.

La structuration du « Off » en association est donc postérieure à son initiation. Pour paraphraser Sartre, l'existence du Off précède son essence... La direction du « In » crée son phénomène, alors que le phénomène du « Off » a nécessité une structure pour l'encadrer.

De par leurs histoires, le « In » et le « Off » sont structurellement différents. Le premier programme dans des lieux historiques (notamment la cour d'honneur du Palais des Papes), il est largement subventionné par les collectivités. La structure du « Off » ne programme pas, n'est pas subventionné par les collectivités (bénéficie néanmoins d'aides en nature<sup>1</sup> de la part de médias nationaux mais aussi par la mairie d'Avignon et la maison Jean Vilar notamment) et elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé essentiellement de propriétaires de théâtres et de lieux de représentation. Ce qui est à la fois une force mais aussi une limite, nous en reparlerons. Mais le subventionnement du festival non officiel se fait, de manière indirecte du fait du subventionnement des compagnies elles-mêmes<sup>2</sup>.

Le « Off » a assisté au fil du temps à une inflation<sup>3</sup> (environ 10% par an) des spectacles en marge du Festival Officiel. En 2013<sup>4</sup>, ce sont 1258 spectacles qui furent présentés entre le 8 et le 31 juillet. L'impact du Off sur l'activité économique de la ville est considérable : selon les chiffres fournis par l'association Festival & Compagnie, ce ne sont pas moins, notamment, de 452.000 nuitées générées par les compagnies et le public<sup>5</sup>.

Le « Off » est aujourd'hui aussi un gigantesque marché du spectacle vivant, qui a un gros impact sur ce qui sera programmé dans toute la France tout au long de l'année, ainsi il a une répercussion nationale et annuelle, et pas seulement à Avignon en juillet.

De même, de par sa durée, le « Off » a une influence sur le nombre d'intermittents du spectacle pouvant grâce à lui atteindre les 507 heures nécessaires. De ce point de vue également le « Off » porte des enjeux nationaux.

---

<sup>1</sup> Il est subventionné en nature en ce qui concerne principalement les médias (à hauteur de 204 212€ en 2013) et le prêt de lieux et de services négociés (73 653€ en 2013)., « Bilan édition 2013 – Festival OFF Avignon », <http://www.avignonleoff.com/presse-pro/bilan-festival-off-2013/>

<sup>2</sup> 5% des compagnies ont été subventionnées par l'Etat et 21% par des collectivités territoriales - « Bilan édition 2013 – Festival OFF Avignon », <http://www.avignonleoff.com/presse-pro/bilan-festival-off-2013/>

<sup>3</sup> Environ 10% de spectacles en plus par an (8,35% entre 2012 et 2013)

<sup>4</sup> « Bilan édition 2013 – Festival OFF Avignon », <http://www.avignonleoff.com/presse-pro/bilan-festival-off-2013/>

<sup>5</sup> Dans son dernier bilan annuel, la structure du « Off » (AF&C) affirme que c'est plus de 100 Millions d'euro de flux financiers que génère le phénomène du « Off » à l'agglomération avignonnaise, au mois de juillet 2013, entre les frais de séjour, l'achat de places, les transports et le fonctionnement des salles de spectacles (<http://www.avignonleoff.com/presse-pro/bilan-festival-off-2013/>).

Pour toutes ces raisons concernant ce phénomène unique au monde, il nous semble important d'y réfléchir afin d'envisager comment on peut réformer ce « Off » qui semble a priori de par sa grande liberté un peu sauvage, irréformable. Nous pensons aussi que le « Off » est à un moment important de son histoire, qu'il atteint une masse critique ayant des conséquences à la fois économiques pour ses participants (public et compagnies) et à la fois pour la vie de la cité pendant le mois de juillet, et pendant toute l'année.

C'est pourquoi, fidèle à notre volonté d'initiative et de contribution au débat public sur les sujets qui importent en Vaucluse et dans sa capitale avignonnaise, Terra Nova 84 formule dans cette note plusieurs pistes pour donner de nouvelles perspectives au Festival Off. Des pistes avec pour principal objectif de déconcentrer le Off et ainsi en accroître encore l'audience. Déconcentrer le Off dans le temps et dans l'espace, et dans sa gouvernance, tout d'abord. Elargir le Off dans son public ensuite. Et, enfin, faire grandir le Off en tenant compte de nouveaux enjeux, notamment environnementaux.

### **D) Le Off : un phénomène à réformer, à travers l'espace et le temps**

Le Off doit aujourd'hui être repensé, notamment par le biais de sa structure (l'Association Festival & Compagnie – AF&C) mais aussi des collectivités locales, du Ministère et des acteurs économique à l'horizon des périmètres temporels et géographiques de ce phénomène.

#### **A) Faire évoluer la gouvernance de AF&C**

Le Conseil d'Administration de l'AF&C, l'association du Off, est essentiellement constituée, comme nous l'avons dit, de propriétaires de lieux de spectacles. Pour que cette dernière gagne en ampleur et en reconnaissance institutionnelle, nous recommandons d'ouvrir le Conseil d'Administration de la structure à des représentations des collectivités et/ou de l'Etat et notamment du Ministère de la Culture et de la Communication. Cela doit se faire à la condition que ces collectivités et le ministère subventionnent l'association. Les partenaires institutionnels doivent siéger, à condition de leurs participations financières, au Conseil d'Administration. Cette évolution, cet apport de reconnaissance et cet apport financier, doit s'inscrire dans les missions de l'association qui est « d'établir le lien entre les compagnies, les

artistes, les techniciens, les auteurs, le public et les lieux auprès de l'Etat, des collectivités, des organismes de gestion des droits ainsi que des autres partenaires du OFF »<sup>6</sup>. C'est seulement en associant les partenaires institutionnels que le Off pourra bénéficier de subventions publiques.

L'ouverture du Conseil d'Administration aux collectivités locales et à l'Etat a ainsi pour but de donner les moyens d'un élan nouveau à cette structure, afin qu'elle soit plus ouverte encore sur la cité qui l'entoure.

Elle pourra ainsi envisager, prévoir et anticiper les évolutions du Festival Off. Elle pourra également prétendre à des subventions dans le but d'étendre le Festival Off dans le temps et dans l'espace ou, tout le moins, créer de nouveaux espaces de fête, de vie, de culture ou de création dans le seul but de promouvoir les spectacles, les troupes et les lieux qui font vivre le Off.

A terme, la structure pourra même tendre à sa transformation en Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). L'avantage est la participation politique et financière des collectivités et de l'État dans la gestion du Off sans pour autant remettre en cause l'indépendance de programmation propre à cette structure. Cette nouvelles structure pourrait en effet regrouper plusieurs festivals ou acteurs du festival d'Avignon (en tête desquels le In et le Off , le tremplin jazz, les hivernales, le festival résonance, le festival des globe-trotters...) afin de rajouter de la cohérence à l'action culturelle.

Le risque néanmoins est de se retrouver dans une structure plus rigide où les acteurs traditionnels de l'association AF&C ne se retrouvent plus... Cette piste supplémentaire ne doit cependant pas être une façade dispensant l'association d'une réforme aussi bien indispensable que nécessaire.

## **B) Etendre les représentations dans l'espace et le temps**

Aujourd'hui les Festivals (In et Off) ont une volonté de s'installer sur Avignon durant quatre week-ends. L'année dernière un bras de fer sur les dates avait eu lieu entre le In et le Off, nous avons demandé avec Greg Germain, président d'AF&C, une remise à plat de cette question avec un plus grand dialogue avec le In. Ce format de quatre week-ends était une

---

<sup>6</sup> [http://www.avignonleoff.com/\\_/les\\_missions](http://www.avignonleoff.com/_/les_missions)

proposition de Terra Nova<sup>7</sup>, qui a été reprise dès l'arrivée d'Olivier Py à la tête de Festival In<sup>8</sup>. Aujourd'hui le problème du temps du Festival est en partie résolu, en partie seulement. La question de l'occupation de l'espace par le Festival et notamment le Off est encore une grande problématique qu'il s'agira de corriger. Se poser ces deux problèmes permet d'envisager des solutions qui permettra de limiter les nuisances que la ville d'Avignon et ses habitants peuvent connaître. Il faut penser l'accompagnement du développement économique et éviter sa saturation. Cette solution semble être la déconcentration aussi bien dans le temps que dans l'espace.

⇒ Trop peu de salles de spectacles ouvrent en dehors des périodes de festival. Outre le fait que cela crée une véritable dichotomie entre la période estivale et le reste du temps, en termes d'activité économique, cela entretient aussi la désertification de certains de nos quartiers du centre-ville puisque ces salles de spectacles éphémères deviennent, pour la plupart, des portes closes ou des garages borgnes en dehors de la période festivalière. Certaines rues entières de l'intra-muros meurent par les conséquences de ce système économique. Elles sont autant d'espaces endormis qui favorisent la léthargie grandissante du centre-ville les onze autres mois de l'année. C'est d'ailleurs un business model qui se développe de plus en plus : la rentabilité forte du mois de juillet (qui permet de payer les impôts locaux annuels) étouffe la ville le reste du temps avec des endroits laissés à l'abandon en période non festivalière. Pour y remédier nous proposons que soit étendues les périodes d'ouverture de ces salles dans le temps, ainsi que d'imaginer leur adaptabilité à d'autres activités économiques. Beaucoup le souhaitent mais personne n'avait trouvé le levier nécessaire pour y arriver.

Nous proposons que la municipalité conditionne l'autorisation d'occupation de l'espace public (terrasses, caisses,...) ou l'autorisation de débit de boisson temporaire des salles de spectacles au mois de juillet à la réalité de ces dernières d'ouvrir et de présenter des spectacles en dehors des périodes de festival. Un arrêté municipal déterminant le nombre de jours d'ouverture devra être publié pour conditionner les

---

<sup>7</sup> Proposition par ailleurs relayée sous forme de pétition - <http://www.citylocalnews.com/avignon/2012/01/10/terranova-lance-une-petition-pour-des-festivals-plus-longs>

<sup>8</sup> « On ne peut pas commencer plus tôt, à cause de la fin des classes, mais on peut le rallonger de trois jours et avoir au moins quatre week-ends pour agrandir la surface d'accueil » - <http://www.lesinrocks.com/2013/09/26/arts-scenes/scenes/olivier-py-devoile-projet-festival-davignon-2014-vive-lemergence-11430043/>

autorisations municipales. La police municipale contrôlera la bonne application de l'arrêté et sanctionnera le non-respect dudit arrêté. A l'inverse, la municipalité doit faciliter et accompagner toutes les initiatives des salles souhaitant accueillir des spectacles pendant les autres mois de l'année.

⇒ Les spectacles, pendant le festival, sont quasiment tous concentrés en centre-ville d'Avignon (intra-muros). Là également, les nuisances et la saturation économique sont de mises et créent une véritable disparité entre les quartiers de notre ville. A ce titre, l'association doit avoir le courage d'inciter à la déconcentration géographique des spectacles et inciter à la création de lieux de spectacles (qui seraient à moindres coûts) en dehors de l'intra-muros. L'objectif est double ici : gommer la disparité entre l'intra-muros et l'extra-muros d'une part ainsi que de permettre à des compagnies qui débutent d'accéder à des prix raisonnables de location de salles afin de se produire de la manière la plus raisonnable possible. L'association seule ne peut cependant y arriver, le rôle des collectivités et de l'Etat prendrait tout son sens ici aussi. Mais les uns et les autres ne sauraient faire un travail efficace et qui produiraient des effets notables sans concertations préalables. Ainsi, la nouvelle participation financière et logistique de la commune au conseil d'administration de l'AFC, conjointement avec les autres collectivités territoriales, pourrait pour partie aider financièrement des propriétaires de lieux qui ne sont pas encore des théâtres à la mise au norme de ces nouvelles salles, prioritairement en extramuros.

En outre, et afin d'occuper l'espace extra-muros, nous préconisons de créer des lieux dédiés. Ces lieux devront être de véritables noyaux entre le In, le Off et les lieux festifs. Là encore, l'association du Off a un rôle à jouer, notamment aux abords de la FabricA. L'association, avec un Conseil d'Administration élargi aux collectivités et à l'Etat, touchant des subventions publiques pourra alors investir des nouveaux lieux moins chers et touchants d'autres publics. Le choix des compagnies et des maisons de production se fera par les propriétaires de ces lieux ainsi mis aux normes.

Des écoles en extramuros doivent aussi pouvoir accueillir des lieux du « Off » et pas comme aujourd'hui uniquement en intramuros, Anselme Matthieu, notamment peut permettre de créer un noyau avec le « In ».

De même, l'ouverture de nouveaux lieux de spectacles pourra se faire en dehors de la ville d'Avignon, tout en restant dans les villes de l'Agglomération qui aboutirait à la mutation en Festival Off du Grand Avignon. Les troupes de spectacle pourront se tourner vers l'association, qui deviendrait guichet unique, pour pouvoir être mises en

relation avec les mairies du grand Avignon proposant des salles des fêtes ou de spectacle.

### **C) Faire évoluer son modèle économique (l'exemple d'Edimbourg)**

L'une des pistes de réforme du Off pourrait être celle du modèle économique. A cet égard, la comparaison avec le Fringe d'Edimbourg apporte quelques éléments de réflexion. Exactement comme l'association Avignon Festival & Compagnies le fait pour le Off d'Avignon, la Fringe society se contente d'encadrer le festival Fringe. En d'autres termes, personne ne décide qui a le droit de se produire à Édimbourg. Il suffit aux artistes de trouver un opérateur qui souhaite les accueillir ou un créneau à louer dans un théâtre. Mais ils doivent bien sûr s'acquitter d'une cotisation pour apparaître dans le programme du Fringe, tiré à 500000 exemplaires.

La différence entre les deux manifestations est de taille : historiquement, la Fringe society sert aussi de "box-office", autrement dit, elle centralise la vente d'une partie des billets. Les compagnies qui souhaitent figurer dans le programme doivent obligatoirement réserver au Fringe 25% des places à vendre. Dans les faits, elles lui en attribuent beaucoup plus car le public d'Édimbourg a l'habitude d'acheter ses places à l'avance et apprécie de pouvoir le faire aux guichets du Fringe ou sur son excellent site web. Ce système assure à la Fringe society des revenus confortables car, dans les faits, 66% des 1,9 million de tickets vendus (chiffres de 2011) le sont via la Fringe society, qui prélève au passage aujourd'hui 4% (mais 6% il y a encore deux ans). Elle facture également aux spectateurs 99 cents sur chaque achat par internet ou par téléphone. Résultat, la Fringe society, gérée par un conseil d'administration où siègent entre autres les grands opérateurs, dispose d'importants moyens. Avec, elle finance de grandes campagnes de publicité, en particulier dans le métro londonien et la presse. Et elle offre aussi aux artistes et aux professionnels un impressionnant soutien logistique dans ses vastes bureaux. En résumé, son modèle économique lui permet de faire connaître le festival à de futurs spectateurs et d'accueillir les professionnels dans des conditions sans commune mesure avec le Off d'Avignon.

Il serait utile qu'un véritable débat s'ouvre à Avignon sur l'éventualité de se rapprocher de ce modèle. Un premier pas vient d'être fait avec la création d'une billetterie centralisée sur laquelle le Off va ajouter au prix une somme modeste par "panier", à la charge de l'acheteur, mais elle ne fonctionne que sur la base du volontariat.

L'exemple d'Edimbourg pourrait s'avérer utile pour donner des perspectives à long terme aux liens entre Avignon et ses Festivals. Faith Liddell, directrice de Festivals Edinburgh, –

structure créée il y a sept ans pour coordonner les stratégies des 12 grands festivals qui animent Edimbourg tout au long de l'année – rappelait ainsi, en juillet dernier dans une interview à la Provence qu' "A Edimbourg, aujourd'hui, c'est nous qui préparons notre futur au lieu de le subir. Mais ça n'a pas toujours été comme ça. Il y a quelques années, une étude a montré que notre réputation de ville festivalière la plus importante du monde n'était pas menacée dans l'immédiat mais qu'elle pouvait l'être à un horizon relativement proche si nous n'avions pas de stratégie, vue la concurrence acharnée que se livrent les villes dans le monde. Tous les festivals ont donc décidé de travailler ensemble, en collaborant également en profondeur avec le gouvernement écossais, l'office du tourisme, etc. L'idée, c'est de savoir ce qui peut arriver dans les 10 ans, de saisir les opportunités et de s'organiser".

## **II) Le Off : une organisation respectueuse du public et de son environnement**

Le principe de réciprocité est un principe qui a été évoqué lors de nos précédentes propositions sur le festival In. C'est ce principe directeur que nous souhaitons conserver afin de faire participer le public et la jeunesse mais également afin que le respect de l'environnement soit de mise.

### **A) Faire participer le public et la jeunesse**

Les objectifs de cette partie sont de deux ordres, le premier est d'intéresser davantage le public local mais également d'intégrer la jeunesse en général et avignonnaise en particulier.

⇒ Un outil intéressant laissant la part belle au public du Off a été initié récemment en 2013, les prix du public du Off. La mise en œuvre de cette proposition qu'avait formulée Terra Nova Vaucluse a été un succès<sup>9</sup>. Cet outil est une véritable opportunité de mettre en avant des compagnies afin d'être remarquées. Cela est très révélateur de la diversité et de la complémentarité du Off en permettant de récompenser plusieurs catégories de spectacles. Enfin, l'intérêt du public pour les spectacles du Off ne sera que grandissant au travers de cette initiative. Il faut pérenniser cette remise de prix chaque année pour qu'un public de plus en plus nombreux s'exprime.

---

<sup>9</sup> <http://www.citylocalnews.com/avignon/2013/07/29/avignon-prix-du-public-off-et-les-laureats-sont>



⇒ L'implication de la jeunesse est un vrai défi auquel est confronté le festival. Beaucoup de jeunes travaillent en période de festival et parfois pour le festival tandis que, paradoxalement, seuls 6% des abonnés ont moins de 25 ans et 5% sont étudiants<sup>10</sup>. Le rôle de l'association sera de deux sortes : favoriser l'emploi à des jeunes ainsi que favoriser l'accès à la jeunesse d'une culture parfois trop chère pour eux.

- D'une part, nous préconisons que AF&C se fasse le relais entre les jeunes cherchant un job d'été et les compagnies ou les lieux de spectacles cherchant souvent un emploi en CDD pour combler une hausse d'activité temporaire. Pour remplir cette préconisation, l'association pourra être une banque de Curriculum Vitae suite à une campagne d'appel à candidature auprès des jeunes du département. AF&C pourrait également demander un agrément afin de pouvoir accueillir des services civiques à l'année et ainsi promouvoir et accompagner la diffusion de la culture tout au long de l'année sur le territoire avignonnais.
- D'autre part, nous proposons à l'association de se rapprocher des collectivités afin d'obtenir un subventionnement de la carte adhérent à destination des jeunes de moins de 25 ans faisant ainsi passer le prix à 5€. Dans le même ordre d'idée, l'association pourrait se rapprocher de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse pour envisager d'être partenaire du Patch Culture et proposer un spectacle du Off au choix (ou une liste de choix) à 5€ pour les détenteurs du Patch Culture (qui sont majoritairement des étudiants).

## **B) Respecter l'environnement**

En matière de développement durable et d'environnement, l'association semble être l'initiateur et l'interlocuteur idoine en proposant de multiples actions en lien avec les collectivités.

⇒ L'incitation aux déplacements propres doit être mise en place. Outre le fait que nous proposons que les collectivités s'engagent à assurer la gratuité des transports en commun entre les salles de spectacle déconcentrées et le centre-ville, nous proposons également que chaque titulaire d'une carte adhérent Off puisse avoir un abonnement Vélopop à tarif préférentiel pour la durée du Festival. Cela inciterait à des

---

<sup>10</sup> « Bilan édition 2013 – Festival OFF Avignon », <http://www.avignonleoff.com/presse-pro/bilan-festival-off-2013/>

déplacements peu coûteux, propres et respectueux de l'environnement et qui serait le plus adapté au centre-ville et aux déplacements extra-muros.

⇒ Le recyclage doit être une priorité pour l'association et les collectivités. Comme l'indique l'association, en 2013, c'est 11,1 millions de tracts qui ont été distribués (ce qui équivaut à 40 tonnes de papier)<sup>11</sup>. C'est une matière première formidable et une manne financière considérable qui pourrait être réutilisée à bon escient par le Grand Avignon et les mairies. A ce titre, nous préconisons le recours systématique au tri sélectif et à la mise en place de poubelles papiers dédiées au festival dans les rues d'Avignon en faisant une campagne de sensibilisation. Cette collecte pourra être assurée par les services du Grand Avignon et des mairies qui pourront revendre le papier au poids ou le recycler pour les besoins en communication des collectivités.

### **Conclusion**

Le festival Off qui a toujours fait preuve de beaucoup de créativité et de souplesse semble arriver à ses limites. S'il veut vivre voire survivre, le Off doit se réformer pour ne pas implorer de l'intérieur et garder toute la légitimité qui lui est dû. Le Off (ainsi que bien d'autres acteurs) devra donc lui aussi répondre à cette question : quelle festival veux-tu dans notre ville ?

---

<sup>11</sup> *ibid.*